



**PROGRAMME REGIONAL DE RECHERCHE – ACTION SUR LA TAXATION  
DES PRODUITS DE TABAC  
EN AFRIQUE**

**Projet**

**« Contribuer à une amélioration des politiques publiques relatives au tabac  
pour une diminution du tabagisme en Afrique de l’Ouest et du Centre ».**

**Termes de référence pour le recrutement d’un consultant chargé  
de la relecture d’un ouvrage en deux tomes sur la fiscalité du tabac  
dans les pays de l’Afrique de l’Ouest et du Centre**

**Novembre 2021**

## **I. Contexte et Justificatif**

Le projet « Contribuer à une amélioration des politiques publiques relatives au tabac pour une diminution du tabagisme en Afrique de l'Ouest et du Centre », s'inscrit dans le cadre du programme de recherche-action sur la taxation du tabac défini par Consortium pour la recherche économique et sociale (CRES) en 2008. Ce programme vise à éclairer davantage les décideurs sur l'ensemble des politiques pouvant être mises en œuvre pour faire reculer fortement la consommation des produits du tabac dans les Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), y compris ceux de l'Union économique et monétaire ouest Africaine (UEMOA) et de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC). Entre 2011 et 2012, le CRES a élaboré 15 profils nationaux sur la taxation du tabac dans les pays de la CEDEAO, et leur synthèse régionale. Il a ensuite réactualisé les profils de six pays entre 2017 et 2019. De la période allant de 2020 à 2021, il a réalisé les profils de quatre pays de la CEEAC ainsi qu'une synthèse. Le travail effectué a permis d'une part de faire une analyse approfondie des administrations et systèmes fiscaux des pays de l'Afrique de l'Ouest, et d'identifier les réformes nécessaires pour une fiscalité efficiente. D'autre part, il a permis la production de documents de recherche sur :

- l'efficacité des systèmes fiscaux de la CEDEAO : une approche par la frontière fiscale ;
- l'efficacité des systèmes de taxation des produits du tabac dans les pays membres de la CEDEAO ; une approche par l'incidence fiscale
- le commerce illicite des produits du tabac dans les pays de la CEDEAO ;
- les déterminants de la demande et de la durée de Consommation du Tabac : application au Sénégal et au Nigéria ;
- les finances publiques et la taxation du tabac en présence de variété de marques : théorie applicables au Sénégal et au Nigeria
- la relation entre les prix et la cessation de fumer du tabac au Sénégal et au Nigeria ;
- le pouvoir de marché de l'industrie du tabac en Afrique de l'Ouest : une application aux données du Sénégal ;
- l'évaluation des coûts des maladies liées au tabac au Sénégal.

Dans le cadre de ce programme, il est prévu de capitaliser les résultats obtenus par l'édition d'un ouvrage en deux tomes sur les résultats des profils-pays de l'Afrique de l'Ouest et de quatre pays de l'Afrique Centrale, tout en prenant en compte les résultats de recherche d'autres projets relatifs au tabagisme.

Le présent document définit les termes de référence de la mission confiée au consultant qui sera recruté pour la relecture de cet ouvrage

## **II. Objectifs de la mission**

**2.1. Objectif général :** Procéder à la lecture et la correction de l'ouvrage en vue d'en améliorer la qualité scientifique avant sa publication.

## **2.2. Objectifs spécifiques**

- Vérifier la cohérence des chapitres
- Vérifier la rigueur de la démarche, les démonstrations et interprétations des données
- Compléter enrichir et approfondir l'analyse des données scientifiques,
- Soumettre un premier draft du document commenté et annoté au commanditaire pour intégration des suggestions.
- Valider la maquette zéro de l'ouvrage avant l'édition définitive

## **II. Méthodologie**

Une fois que le consultant et le CRES se seront accordés sur une méthodologie de travail, un chronogramme détaillé des activités sera établi. Le suivi de l'avancement des travaux sera assuré par le CRES pour le respect des délais impartis et la validation définitive des aspects scientifiques.

## **III. Résultats attendus**

Au terme des travaux :

- Le manuscrit est relu, les corrections à y apporter sont identifiées et partagées avec le CRES
- Les commentaires sont intégrés par le CRES
- Le document final est validé par le consultant et le CRES

## **IV. Profil du consultant**

Le consultant devra remplir les conditions suivantes :

- Etre doté d'excellentes capacités rédactionnelles.
- Être au moins titulaire d'un doctorat en sciences économiques ou en sciences sociales, sciences politiques, droit, politiques publiques, décentralisation, développement des territoires.
- Avoir de grandes capacités d'analyse.
- Avoir des connaissances approfondies sur des thématiques liées au tabagisme serait un atout.

## **V. Coopération avec le CRES**

Le CRES et le consultant vont travailler en étroite collaboration dans le cadre de la relecture. Le consultant pourra accéder à la documentation du CRES sur toutes les thématiques liées au tabagisme, et au besoin, le CRES mettra à sa disposition tous les documents requis et facilitera les contacts avec les différents auteurs.

Tout document ou information produit dans le cadre de la mission, sera la propriété exclusive du CRES. Le consultant ne sera autorisé ni à le poster ou ni à le publier (sous quelque forme que ce soit) sans le consentement explicite du CRES.

**NB** : Les candidats devront envoyer un CV à l'adresse suivante : [programmesante@cres-sn.org](mailto:programmesante@cres-sn.org) avant le dimanche 21 novembre 2021 à 17 heures GMT.